



## Répartition en Poitou-Charentes

Observée sur 48 % des mailles, la genette apparaît comme bien présente dans notre région. Elle n'est toutefois largement répandue et commune qu'en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres. Sa répartition laisse néanmoins apparaître des zones dans lesquelles la genette semble absente ou difficile à détecter : zones viticoles à l'est de Saint-Jean-d'Angély, plaine d'Aunis et marais desséché, nord de la Gâtine, plaine de Niort. Par ailleurs, elle est inconnue des îles de Charente-Maritime. Particulièrement commune en Gâtine deux-séviennaise, la genette voit sa répartition se prolonger logiquement dans ce secteur de la Vienne et, plus au sud, dans les terres rouges. On trouve, à l'est, des indices de présence à mettre en relation avec les quelques observations réalisées dans l'Indre (Serveau et Brault, 1996). La genette est notamment connue depuis les années 1940 dans la basse vallée de la Gartempe (Niort, 1951 in Schauenberg 1966). Les observations sont très localisées dans le sud-est limitrophe avec la Haute-Vienne (Basse-Marche) d'où l'espèce n'est pas mentionnée récemment (Léger, 1999). En dépit de quelques informations éparses, la genette est très rare ou absente du reste du département. La répartition charentaise reflète peut-être une certaine carence de prospections et mériterait d'être affinée. Mais, quelle que soit leur origine, les observations pointent deux régions où l'espèce est, en apparence, absente ou extrêmement localisée : le Confolentais, dans le prolongement des zones peu favorables de la Vienne et de la Haute-Vienne, et le sud du Cognacais. Sa répartition dans le sud-est de la Charente semble assez proche de celle notée en Dordogne limitrophe (Chiche, *com. pers.*) où l'espèce occupe de préférence les vallées. Elle est plus régulièrement mentionnée dans le nord Cognacais, le Montbronnais et l'Angoumois, ainsi que dans les vallées de la Charente et de la Tardoire, de la Tude ou de la Boême.

## Habitats fréquentés

La genette occupe des habitats assez variés pour peu que leur niveau d'ouverture ne vienne contrarier ses tendances arboricoles. Elle évite de fait les grandes zones découvertes, telles les plaines vouées à l'agriculture intensive, mais peut fréquenter leurs bordures et, éventuellement, y faire des incursions, comme l'atteste la découverte de crottiers dans des secteurs d'openfields de Charente-Maritime (Jourde, 2000). Les habitats où l'espèce est mentionnée ont, pour la plupart, un caractère boisé marqué à très marqué. Les observations en forêt apparaissent plus nombreuses en Charente (notamment dans le sud), où le taux de boisement est d'ailleurs le plus élevé du Poitou-Charentes. Elle est régulièrement observée, ou ses indices trouvés, dans les peuplements feuillus ou mixtes de la forêt de Chizé (79). Dans le massif de la Coubre (17), les observations et la localisation des

## Nature des données

<b>Nombre de données en Poitou-Charentes.....</b>	<b>632</b>
Indices.....	218 (34 %)
<i>Crottiers et crottes isolée.....</i>	<i>177</i>
<i>Autres.....</i>	<i>41</i>
Mortalité.....	149 (23 %)
<i>Mortalité routière.....</i>	<i>86</i>
<i>Piègeage.....</i>	<i>3</i>
<i>Chasse.....</i>	<i>4</i>
<i>Sans précision.....</i>	<i>56</i>
Capturée au piège.....	85 (13 %)
Observation directe.....	150 (24 %)
Donnée non précisée.....	30 (5 %)

Les indices de présence fournissent, notamment grâce à la recherche des crottiers, plus du tiers des informations. En dépit de ses habitudes nocturnes, et d'une réputation de grande discrétion, la genette se laisse observer là où elle est commune. Il s'agit en particulier d'observations d'animaux traversant des voies de communication, comportement confirmé par le nombre de cas de mortalité liés à la circulation routière (57 %). Enfin, la genette est assez facilement piégée (mais pas toujours relâchée...). Les données utilisées par l'ONCFS (carnets de bord) dans le cadre d'une enquête sur la répartition des petits carnivores, s'avèrent insuffisantes pour cerner précisément la répartition de la genette (Ruet *et al.*, 2008). On s'aperçoit en effet que cette méthode reflète majoritairement les secteurs où la genette est abondante. La recherche des crottiers, certes plus longue et fastidieuse, apporte des informations plus fines dans les zones de faible densité.

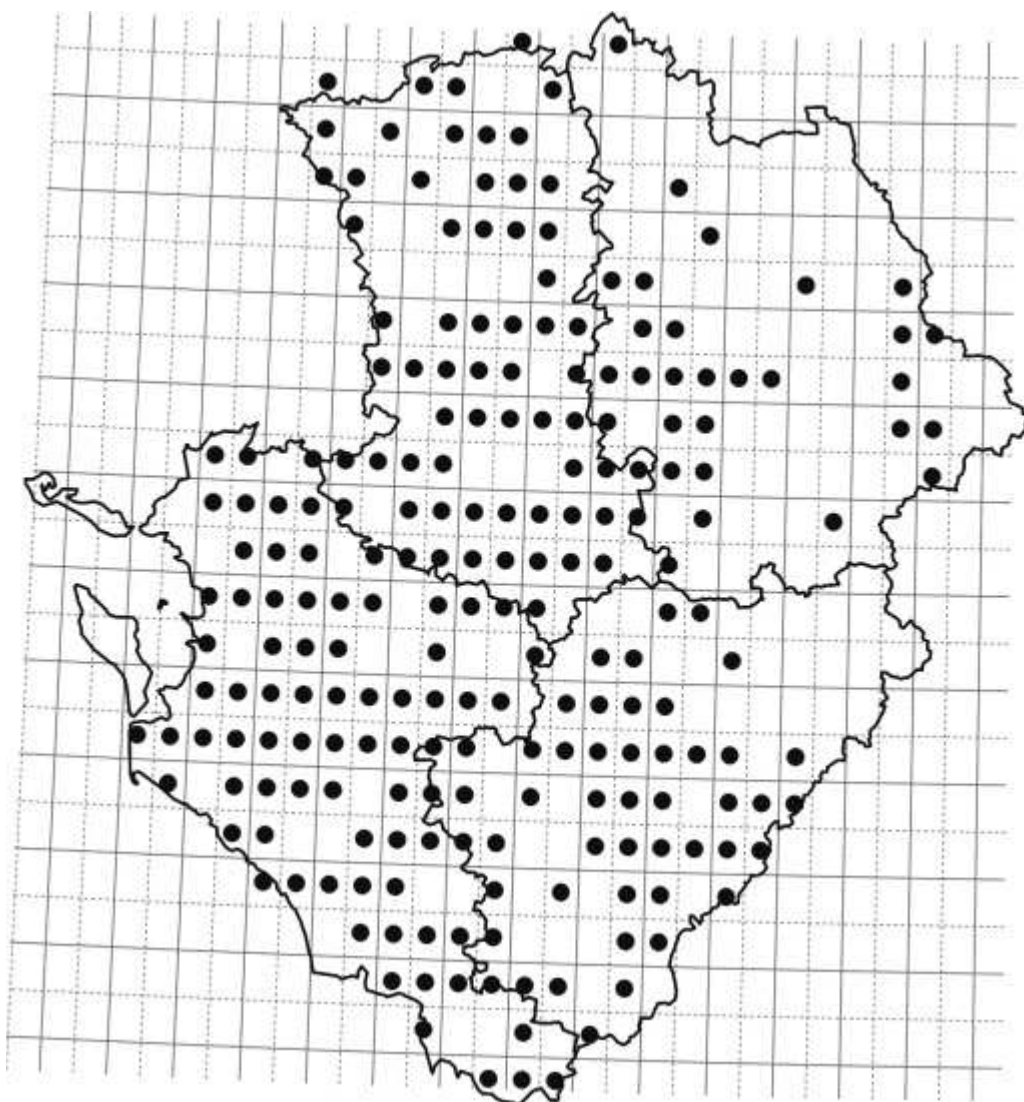
### Statut de protection de l'espèce

Européen..... Annexe V de la Directive Habitat  
National..... Protégée

### Autres classements

Liste rouge Nationale..... Préoccupation mineure  
Régional.....Aucun  
Départemental..... Déterminante en 86





crottiens indiquent une nette préférence pour les peuplements de chênes verts *Quercus ilex*, y compris les arbres isolés au sein des secteurs de pins maritimes *Pinus maritimus* (Caupenne, *com. pers.*). La genette retrouve donc dans ce secteur littoral son habitat de prédilection du midi de la France (Livet et Roeder, 1987). Les chênaies-charmaies, encombrées de fourrés de buis, qui couvrent les coteaux des vallées calcaires constituent un habitat typique de la genette dans les quatre départements. On y trouve souvent des affleurements rocheux, voire des falaises, très prisés de l'espèce. Sur les plateaux, la genette devient un animal caractéristique du bocage comme c'est le cas en Gâtine, dans le Civraisien ou le Montbronnais. Salvat (1936) souligne l'importance des arbres têtards dans le paysage de prédilection de l'espèce. À l'instar de Tessier *et al.* (1998) dans le bocage vendéen, Jourde

(2000) confirme cette observation en découvrant plusieurs crottiens et des restes d'alimentation au sommet de frênes têtards, qui servent également de gîte. La pénétration en milieux ouverts dépend du linéaire de haies et de la présence de bosquets. La proximité d'une zone humide est très fréquente mais pas systématique. En marge de ses habitats de prédilection, la genette peut localement fréquenter des hameaux ou des villages (4 cas répertoriés), voire des milieux péri-urbains (un cas de mortalité sur la rocade à Niort), et installer son gîte dans un bâtiment (un pigeonnier occupé en Vienne).





## Comportement et biologie

Les supports utilisés pour les crottiers sont surtout documentés pour la Charente-Maritime (Jourde, 2000), complétés par quelques dizaines de données dans les autres départements (la nature des supports n'est malheureusement pas toujours précisée dans les observations). Ces résultats confirment la position dominante des emplacements de défécation, avec une prédilection pour les sites rupestres, puis les arbres. Les éléments d'origine humaine sont régulièrement utilisés, en particulier : les ouvrages d'art, les bâtiments et assez souvent les épaves de véhicules. La genette peut, à l'occasion, se rapprocher du sol pour déféquer : sur une ruche, une tôle au sol où même directement dans un sentier, mais il s'agit là de crotte isolée. Le cas de la forêt de la Coubre semble toutefois faire exception, puisque la genette y dépose ses crottiers souvent très près du sol (< 0,50 m), sur une aspérité du terrain ou un tas de branche (Caupenne, *com. pers.*). La phénologie des observations, pour les animaux vus vivants ou victimes de la circulation routière, n'indique rien de probant en dehors d'une recrudescence des observations en mars et d'une période creuse de novembre à janvier.

Le régime alimentaire de la genette, au demeurant très documenté (Livet et Roeder, 1987), n'a pas fourni d'étude en Poitou-Charentes. On peut toutefois signaler la capture et la consommation d'Écrevisses à pieds blancs *Austropotamobius pallipes* sur le ruisseau de Mâcre (86) (obs. pers.), capture facilitée par un étiage sévère du ruisseau. La consommation d'écrevisses est mentionnée dans la littérature, mais toujours de façon marginale.

## Statut et devenir de l'espèce en Poitou-Charentes

En février 1774, les « *Affiches du Poitou* » citent la genette comme « très abondante aux environs de Vivonne et dans tout le Poitou » (*in* Gelin, 1910). Ce qui semble constituer la première mention publiée de l'espèce en France. Buffon qui la pensait absente de notre pays revient sur ses dires grâce à un spécimen qui lui est envoyé en 1775 des environs de Civray. À la même époque (1781), sa présence est notée en Aunis par M. de Vilmarais (Schauenberg, 1968). Au XIX<sup>e</sup>, elle est mentionnée dans les faunes locales avec des appréciations variables. En Charente-Maritime, Lesson (1841) pense qu'elle « est assez commune dans les bois de chênes verts de Fouras... » mais Beltremieux (1884) la juge « ... assez rare aux environs de la Rochelle ». En Charente, Trémeau de Rochebrune (1841) en fait une espèce rare, et

Mauduyt (1843) se contente de la citer pour la Vienne. Gelin (1910), plus précis, signale en Deux-Sèvres, qu'elle « ...abonde dans la région schisteuse et granitique de la gâtine et du bocage », et qu'elle est « ...abondante dans toute la région allant de Parthenay à la Roche-sur-Yon... ». Salvat (1937) en fait une espèce « ...commune dans les bois les plus fourrés de Saintonge, en bordure des marais ». De la synthèse de Schauenberg (1968), qui apporte des données inédites pour les quatre départements, il ressort la rareté de l'espèce en Charente. Dans la Vienne pourtant, la genette semble très rare dans les années 50, période durant laquelle elle est absente des tableaux de destruction de nuisibles, et fort rare à la foire à la sauvagine de Poitiers (Anonyme, 1950, 1951, 1952). La carte de l'atlas SFEPM (Cugnasse et Livet, 1984), reflète par son dépouillement une absence de recherche de l'espèce dans la région.

Aujourd'hui la genette est commune et localement abondante en Poitou-Charentes. Une tendance à l'augmentation est même perçue dans les Deux-Sèvres (GMDS, 2000), dans le marais mouillé charentais et la Venise verte (Jourde, 2000) et probablement aussi dans la Vienne, où les contacts sont plus nombreux. Autrefois pourchassée pour sa fourrure, la genette a grandement profité de sa protection instituée en 1972, pour conquérir ou reconquérir de nouveaux territoires. On sait toutefois que cette espèce est encore victime de piégeages clandestins (un lot de 38 peaux fut découvert chez un pelletier de Thouars (79), dans le milieu des années 90), et qu'elle est fréquemment victime de la circulation routière. Enfin, comme le suggèrent Tessier et Paillat (2001) en Vendée, le remembrement, en faisant disparaître les haies d'arbres têtards, altère fortement l'habitat de prédilection de la genette dans les secteurs bocagers. Ainsi, même si la tendance à l'expansion semble d'actualité, une attention toute particulière doit être portée à ce beau carnivore acclimaté dans notre région depuis probablement le haut Moyen Âge.

Olivier PRÉVOST

## Bibliographie

- Cugnasse J.-M. et Livet F., 1984. La genette *Genetta genetta*, in : Fayard (coord). Atlas des mammifères sauvages de France. SFEPM, SFF, Paris : 132-133.
- Jourde P., 2000. La Genette *Genetta genetta* en Charente-Maritime : Premières données sur sa répartition. *La Garzette*, n°3 : 37-44.
- Léger F., 1999. Répartition de la Genette en Limousin. *Epops*, Bull. scient. n°44.
- Liver F. et Roeder J.-J., 1987. *La Genette (Genetta genetta, Linnaeus, 1758)*. Encyclopédie des carnivores de France, 16. SFEPM : 33 pp.
- Schauenberg P., 1966. La genette vulgaire (*Genetta genetta* L.). Répartition géographique en Europe. *Mammalia*, 30 : 371-396.
- Serveau J.-M. et Brault L., 1996. Contribution à l'étude de la genette en Sologne et en région Centre. *Annales Biol. du Centre*, n°5 : 37-39.
- Tessier M. et Paillat J.-P., 2001. Enquête sur la répartition de la genette *Genetta genetta* en Vendée (2001-2002). *Naturaliste vendéen*, n°1 : 49-54.
- Tessier M., Tessier P. et Paillat J.-P., 1998. Utilisation de l'espace par la Genette commune (*Genetta genetta*) dans un bocage de l'ouest de la France. *Arvicola*, X(1) : 7-11.

